L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, NOS 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 16 MARS 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du lundi, 15 mars 1880.

SÉNAT.

Le bill du Sénat relatif au bureau des terres de l'Etat, avec les amendements de la Chambre, a été référé au comité, qui est chargé de la considération des amendements.

Il en a été de même du bill du Sénat au sujet des jurés et des jurés de police.

Les amendements ont été acceptés.

Le comité judiciaire a présenté un substitut au bill qui a trait aux émoluments—fees—etc., des coroners. Il a recommandé l'adoption, avec amendements, du bill relatif aux cautionnements des fonctionnaires, et présenté un bill relatif au tirage des jurés à la cour criminelle de la paroisse d'Orléans.

M. Dewey a présenté un bill qui autorise Thomas Brady d'intenter un procès à l'Etat.

La résolution que M. Demas a présentée au sujet du port d'armes à feu par les officiers de police de la Nile Orléans, et dont le comité judiciaire a recommandé le rejet, a été renvoyée indéfiniment.

Le bill du Sénat relatif aux procès pour dommages causés aux passagers, etc., sur les chemins de fers, a passé à la troisième lecture.

Le bill du Sénat au sujet d'un livre où devront être inscrits les garanties, priviléges, etc., a passé à la troisième lecture.

Le bill du Sénat [présenté par M. Aby] amendant certaines clauses de la loi relative à ce qu'auront à payer les vaisseaux aux stations de quarantaine, et fixant à cinq mille piastres par an le salaire du médecin de la station du Mississippi, a été adopté.

Les amendements de la Chambre au bill du Sénat relatif aux jurés dont le droit à juger les criminels est contesté, ont été adoptés.

Le substitut du Sénat au bill qui déclare crime le fait de vendre une récolte ou un immeuble au préjudice d'un créancier dont le titre est écrit, a été remis indéfiniment.

Le bill du Sénat fixant les émoluments—fees—des greffiers de la cour suprême et des greffiers des cours de district de l'Etat, a été mis à l'ordre du jour de mardi, à 1 heure.

M. Perry a présenté un mémoire par lequel l'association médicale de l'Etat qui demande une loi défendant aux personnes non munies de diplômes de pratiquer la médecine, la chirurgie ou de faire des accouchements.

Le bill du Sénat punissant, comme sont punies les personnes coupables de détournement de fonds, les consignataires, les négociants commissionnaires, &c., qui feront de faux rapports et exigeront plus qu'ils n'ont eux mêmes payé, a été mis à l'ordre du jour de mercredi, à 1 heure. Le comité judiciaire du Sénat en a recommandé le rejet.

M. Foster a présenté un bill accordant des chartes ou des privilèges de loterie, en vertu de l'article 167 de la constitution, au profit de l'hôpital de charité de Shreveport et des écoles publiques des différentes paroisses de l'Etat.

M. Nutt a présenté un bill amendant la clause 2 de la loi 90 de 1855, relativement aux administrateurs, aux curateurs, aux syndics, aux recevemrs et aux commissaires agissant en qualité de liquidateurs. Ils seront tenus de déposer, dans une des banques ayant une charte de l'Etat, les sommes qu'ils recevront.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à mardi, —aujourd'hui à midi.

Le comité d'éducation se réunit à 10 heures, et le comité des corporations à 10 heures et demie.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

Le comité sur les institutions de charité fait un rapport favorable sur une allocation de $1000 à l'Asile des Orphelins de St-Vincent rue des Magasins.

Le comité du règlement fait un rapport favorable sur le bill qui transmet à la session prochaine de la Législature un bill non terminé à la fin de la session.

M. Billieu présente un bill sur le pilotage et sur les devoirs des examinateurs.

M. Robinson se lève pour une question de privilège. Il a été invité par le comité sur la maison d'Etat à corriger certaines idées erronées qui auraient pu être produites par les articles du *Picayune* et du *City Item*. Le but de son explication est que le comité en invitant la Chambre à ne pas permettre que le devis pour les réparations à la Maison d'Etat fût publié, n'est pas inspiré par l'envie de se ménager une aubaine, mais bien par le désir qu'il a, en gardant le secret, de mieux protéger les intérêts de l'Etat. Si la Chambre le désire, il lira les estimations en détail. M. Robinson appelle l'attention sur le fait que le devis que M. Cengrove a exposé n'a pas été préparé par le comité et par conséquent le comité n'en n'est pas responsable.

(NOTE.—L'estimation ainsi exposée est de $3000 inférieure au devis préparé par le comité, devis qui a été présenté samedi.)

Le secrétaire lit un mémoire, publié dans les journaux de dimanche, contre le système aldermanique dans le gouvernement de ville, et demandant que l'élection municipale soit remise à l'automne.

M. Devereaux objecte à ce que le mémoire soit inséré dans les minutes, par la raison que c'est simplement un extrait de journal et il n'y a pas de preuve que les noms qu'il contient aient été réellement signés par ceux qu'ils représentent. Il demande l'original du mémoire.

Le secrétaire répond qu'il a reçu la copie lue par lui, et il suppose qu'elle lui a été adressée par ceux qui avaient intérêt à la signer.

M. Devereaux dit qu'il suppose qu'elle vient des administrateurs de ville. Il ne sait pas si c'est vrai, mais il a autant le droit de le supposer que le secrétaire en a de supposer qu'elle vient des citoyens qui l'ont signé.

M. Mahoney demande si les signataires ont l'intention d'empêcher la Chambre d'élaborer la charte de ville. Il ne croit pas de réponse à sa question, il demande que le mémoire soit déposé sur la table.

Le rôle est appelé sur cette motion et le vote donne pour résultat 10 pour et 66 contre.

Après une discussion divagatoire le mémoire est référé au comité des corporations.

Le bill de la chaux.

M. Richardson présente une résolution pour faire lire sans interruption le bill, les amendements au reste du bill ne devant être présentés qu'après.

Le résolution est, de la part des adversaires du bill, le signal d'une lutte comme on en a vu rarement une dans un corps législatif. Ces adversaires, qui sont au nombre de 23 ou 24 et qui peuvent demander les oui et les non sur toute question, ont fait ainsi et ont donné lieu pendant deux heures à la plus grande confusion et excitation, les amis du bill, qui ont une grande majorité, étant incapable même de faire lire le bill.

A 5 heures, après deux heures de trouble, M Aitken fait le point d'ordre qu'il y a trois ou quatre jour la Chambre a voté pour des séances commençant à 11 heures et finissant à 5 et qu'en vertu de cette résolution la Chambre est censée de s'ajourner.

L'orateur Ogden convient que le point est bien pris et qu'il est obligé de prononcer l'ajournement de la Chambre.

M. Devereaux en appelle de la décision de l'orateur. Il s'en suit une nouvelle discussion au bout de laquelle le zèle est appelé. La Chambre soutient l'opinion de l'orateur par un vote de 40 contre 36 et l'orateur déclare que la séance est levée.

CÉRÉMONIE.—Hier, pendant la séance, 35 à 40 membres de la Chambre se sont rendus au cabinet de l'orateur Ogden pour assister à la présentation qui devait lui être faite de son portrait exécuté au crayon par MM. McLachlan & Schlessinger. Le portrait a été offert par M. Billieu qui a prononcé une très jolie allocution de circonstance, et l'orateur, M. Ogden, très ému, y a répondu d'une manière très modeste mais accentuée avec la facilité qui le distingue. Après ce discours, on a bu du champagne à la santé fête l'orateur, à son honneur et à son succès. Le monde s'est dispersé à la nouvelle que, pendant ce temps quelqu'un avait ordonné l'appel du rôle dans la Chambre, qu'il ne s'y est plus trouvé de *quorum* et qu'une grande partie de l'assemblée avait disparu comme par magie.

Le portrait est d'une ressemblance frappante.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 mars.—Température, Baromètre et température plus élevés, vents du Nord, temps couvert et pluie.

Température du 15 mars 1880

Thermomètre de C. DURAND, Opticien,

	Fahrenheit.	Centigrade
6 heures du matin	64	18
Midi	72	22
3 P. M.	74	23
6 P. M.	70	21

Bulletin météorologique

Le 15, mars, 15 mars 6 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo.	70	Louisville, Ky.	39
Atlanta	60	Memphis, Tenn.	35
Corsicana, Tex.	53	Mobile, Ala.	77
Cairo, Ill	31	Montgomery, Ala.	76
Chattanooga, Tenn	50	Nashville, Tenn.	38
Dreadnaught, Q.	42	New Orleans, La.	77
Davenport, Iowa	34	Omaha, Neb.	28
Dubuque, Iowa	39	Pittsburgh, Pa.	42
Galveston, Texas	44	Savannah, Géo.	60
Helena, Ark.	38	Shreveport, La.	41
Keokuk, Iowa	33	St Louis, Mo.	38
Key West, Fla.	82	St Paul, Minn.	18
Knoxville, Tenn.	20	Vicksburg, Miss.	45
Leavenworth, Kas.	33	Yankton, D. T.	17

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus hautes).

Augusta	24.08	Nashville, Tenn	42.08
Cairo, Ill.	43.02	New Orleans	1.11
Cincinnati, O.	39.04	Omaha, Neb	5.10
Davenport, I.	2.01	Pittsburgh, Pa.	6.07
Keokuk, Iowa	5.00	Shreveport, La.	17.00
La Crosse, Wis.	glace	St Louis, Mo.	10.10
Leavenworth, K	4.04	St Paul, Minn.	glace
Louisville, Ky.	18.02	Vicksburg, Miss	41.10
Memphis, Tenn	33.08	Yankton	1.11

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. ROHR,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé le lundi 15 mars:

MARIAGES—Rich d'Bruly à Lily Lacy Hamilton, Stephen Dolphin à Mlle M. Rodrigue, M. J. Finnegan à Mlle Ann C. Slimmer, Michael Florence à Mlle Lena Healy.

Sol. Schaeffer à Mlle Susie Croxton.

NAISSANCES—Mme J. P. Schriever une fille, 29 fév.

Mme A. T. Phillipe, une fille, 10 mars.
.. B. Sarrat, une fille, 13 mars.
.. C. F. Weiss, une fille, 1er mars.
.. J. S. Scorza, une fille, 13 mars.
.. V. Dunlain, un garçon, 6 jour.
.. G. F. Butler, une fille, 14 mars.
.. H. Joachim, une fille, 12 mars.
.. M. Fauria, une fille, 5 mars.
.. E. L. Faivre, un garçon, 14 fév.
.. J. H. Green, un garçon, 9 mars.
.. H. Prowa, un garçon, 9 mars.
.. Geo. Rolfs, un garçon, 17 janv.
.. Frank Wilson, un garçon, 22 fév.
.. J. McPeet, une fille, 25 fév.
.. A. Roussel, un garçon, 4 mars.

DÉCÈS—George F. Rousseau, 4 mois, 582 rue des Granges-Hommes.

Ernest Lewis, 8 ans, 61 rue Esplanade.

Mme C. Riera 96 ans, 28 Nord Roman, native de la Nile-Orléans.

Alfred Celestine, c. 8 jours, Carenton.

John Ross, c. 11 ans, au coin des rues Baronne et Delord.

Mme J. M. Salvant, 57 ans, coin Columbus et Johnson, native de la Louisiane.

M. Lamm 46 ans, 251 rue Lafayette, natif d'Allemagne.

Emile A. Jordy, 7 mois, 248 rue St André.

Mme Coleman, c. 48 ans, Algers, native de la Louisiane.

Louis Robinson, 54 ans, Sixième District, natif de l'Allemagne.

Rose Recha, c. 1 an, McDonoughville.

Mlle E. Wandall, 28 ans, 188 rue Poydras.

Roxanna Guthrie, 2 ans, 130 rue Thalie.

Décès de la semaine. Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 72 personnes, dont 9 de la pneumonie, 5 de la phthisie pulmonaire, 3 du tabes mesentérique, 3 d'anévrisme du cœur, 2 d'affection du cœur, 2 de la coqueluche, 2 de la diphthérie, 2 de l'apoplexie, 2 de l'hydrocéphalie aigue, 2 de trismus nascentium, 2 de la diarrhée, 2 de l'apoplexie, 2 (vieillards) de la débilité, 2 (petits enfants) de convulsions, 2 de tétanos et 2 de la dysenterie.

AGES—Au-dessous d'un an, 19; de 1 à 2 ans, 8; de 2 à 5 ans, 4; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 3; de 20 à 25 ans, 6; de 25 à 30 ans, 3; de 30 à 40 ans, 8; de 40 à 50 ans, 8; de 50 à 60 ans, 4; de 60 à 70 ans, 7; de 70 à 80 ans, 3; de 80 à 90 ans, 4; de 90 à 100 ans, 1.

NATIONALITÉS—Anglais, 2; Français, 1; Allemands, 6; Irlandais, 7; Louisianais, 49; Espagnols, 1; Américains [native], avec Louisiane [sic], 9; natif des Antilles, 2; non déclarés, 1.

Il est mort 40 personnes du sexe masculin, 7 comprix 14 de couleur; 38 du sexe féminin, 7 comprix 19 de couleur.

Il y a eu 6 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 10 certificats de décès.

Il y a eu 2 morts-nés dont 1 de couleur.

Incendie.—Ce matin, à minuit et demi, une alarme a été donnée de la boîte No 123, au coin des rues Poydras et Rampart, pour un commencement d'incendie dans la forge de M. James Chittenden, située rue Baronne, entre Poydras et Lafayette.

Le feu qui avait pris au bloc en chêne de l'enclume, a été éteint avant l'arrivée du département d'incendie.

Cours criminelles.—A la cour criminelle supérieure. — Etienne Frochlich est accusé de vol avec effraction; George Edmond, de port d'armes cachées.

Louis Schommer, accusé d'avoir, le 5 janvier 1880, blessé d'un coups de brique à la tête, sa femme, Marie Schommer, qui est morte de sa blessure, le 5 février 1880, a donné un cautionnement de $3,000 en attendant qu'il soit jugé pour meurtre au second degré. Il a été déclaré innocent.

P. J. O'Brien, accusé d'avoir assailli un officier de police, a fourni un cautionnement de $250.

Wm Hale, contre qui la même accusation est portée, a donné un cautionnement de $500.

Walter Logan, c., accusé de coups de poignard, a été renvoyé en prison faute d'un cautionnement de $1000.

Wm. Lee, c., qui s'est reconnu coupable d'avoir assailli les officiers de police J. Goodwin, W. J. Ryan et A. Reves, a été condamné à quarante-cinq jours de prison.

Le jugement de William A. Powell, accusé de meurtre, celui de Thomas Fitzpatrick, accusé d'attaque à main armée—ont été renvoyés indéfiniment.

A la première cour de district, le juge a refusé une nouvelle audition de cause à W. Faulkner, déclaré coupable d'avoir volé un portefeuille à M. Rogers, au City Hotel.

Charles Sanders, c., déclaré coupable d'avoir assailli M. Rogers, au City Hotel.

Charles Sanders, c., déclaré coupable d'avoir volé un portefeuille à M. Rogers, au City Hotel.

Charles Sanders, c., déclaré coupable d'avoir volé un portefeuille à M. Rogers, au City Hotel.

Charles Sanders, c., déclaré coupable d'avoir volé un portefeuille à M. Rogers, au City Hotel.

Hugh Early, accusé de blessure, a fourni un cautionnement en attendant le jugement.

Le Dr C. F. Falkenstein, accusé d'avoir en sa possession des billets de loterie, a été trouvé coupable. Il a été envoyé en prison en attendant que le juge prononce la sentence.

Régatte.—Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la grande régatte du St. John Rowing Club aliou le mercredi et le jeudi, 2 et 3 juin prochain, sur le lac Pontchartrain. Il y aura six courses, comme suit:

Premier jour—2 juin 1880.

1.—Single Scull Gig.
2.—Four-Ored Gig.
3.—Senior Single Scull Shell.

Second jour—3 juin 1880.

1.—Junior Single Scull Schell.
2.—Double Scull Shell.
3.—Four-Oared Shell.

Nous nous servons des expressions anglaises parce qu'elles sont mieux connues des canotiers et de la généralité des amateurs.

Chacune des courses sera d'un mille et demi, en ligne droite.

Les vainqueurs de chacune des courses recevront une médaille en or.

Ceux qui triompheront dans la course des bateaux à quatre rames, recevront, en outre des médailles en or, une belle grande et belle tasse en argent massif.

Le revenu de mille piastres est affecté à l'achat des prix.

Une cheminée tentative.—Nous avons parlé dans notre dernier numéro, de William Moran, qui a tenté de se noyer en se jetant dans le fleuve, d'une barge amarrée au pied de la rue Toulouse, et nous avons dit que l'officier Finney, sautant dans un canot, était arrivé au moment où il allait disparaître sous l'eau.

Amené à la station du port, Moran s'y conduisit assez bien pour ne pas exiger de la part du gardien une surveillance inconvenante.

Quelques heures plus tard, sa femme vint le voir. Comme il grelottait sous son habits trempés, l'officier lui permit d'aller changer de vêtements. Moran sortit de la cellule suivi de sa compagne et d'un ami et fut chez lui, dans la rue St-Thomas. A peine était-il entré dans la maison, qu'il s'empara d'un rasoir et essaya de se couper la gorge; il n'y réussit pas, mais se fit une horrible entaille à la joue. On le transporta à l'hôpital. La blessure n'est pas grave.

Identification. — Le Sénat a ratifié les nominations suivantes, faites par le gouverneur:

John Jastrzewski, Wm Annis, Harvey, Scofield, Joseph Larquide et Henry Jones, directeurs de l'institution des Sourds et Muets, de Bâton-Rouge;

H. M. Favrot, W. H. Goodale, Ed. W. Willis, J. West, McMain, Robert Morris, directeurs de l'institution des Aveugles, de Bâton-Rouge;

Félix Gilbert, notaire public de la paroisse Assomption!

Joseph H. Posey, greffier de la cour de district de la paroisse Jackson, en remplacement de J. P. Tatum, qui a quitté a paroisse.

John A. Currie, G. LeGardeur jr., A. Hero jr., J. F. Coffey, F. D. Saghers, Robert J. Ker, Amédée Ducatel, Eusèbe Bouny, Théodule Buisson, Wm. J. Castell, J. D. Taylor, A. J. Lewis, E. R. Hogan, G. W. Christy, Octave Morel, Charles T. Soulet, Michel V. Déjean, Charles Rolle, J. F. Meunier, Anatole A. Ker, A. D. Doriocourt, Marcel T. Ducros, Abel Dreyfus, Joseph A. Quintero, A. Pitot jr., Alfred Ingraham, Alphonse Barnett, O. De Armas, James Fahey, Joseph Cavillier, W. A. Bienvenu, Art. Doriocourt, Jules Mossy, Paul J. Théard, A.S. Becks, Charles M. Emerson, notaires de la paroisse d'Orléans;

F. Marcellin et J. L. Gruces, notaires de la paroisse Pointe Coupée;

Samuel J. McClure, notaire de la paroisse Jefferson;

Henry Bieltuewiez, notaire de la paroisse Avoyelles;

Carey E. Blanchard, constable du ward Cotile, paroisse Rapides, en remplacement de J. D. K. Woodard, démissionnaire.

Cours de district.—A la deuxième cour, la succession de Michael Lawton Meade est ouverte.

— A la quatrième cour, dans le procès de MM. Vincent et Cie. contre M. Isidore Levy et autres, le juge a rendu un jugement contre M. Isidore Levy pour la somme de $306 09 avec 8 0/0 d'intérêt à dater du 8 novembre 1879. Il rendra un décret le 29 de ce mois, quant aux autres défendeurs.

—A la sixième cour, M. Martin Williams réclamait, de M. W. E. Huger, la somme de $424 75 montant de chèques datés du 11 septembre 1879 et tirés sur la National Bank. Le juge lui a donné gain de cause.

Dans le procès de M. P. P. J. Martin contre M. Jules Aldigé, jugement a été rendu en faveur du demandeur pour la somme de $2640.

Dans cas celui de M. Anthony Kiefer et de sa femme contre M. Alphonse Walz, le juge Rightor a repoussé la demande d'une nouvelle audition de cause.

Cour du juge Sheehan.—Eliza Cunningham et H. Ramos, accusés de voies de fait, ont dû fournir un cautionnement de deux cent cinquante piastres, en attendant l'instruction.

L'interrogatoire de Sep. Stephens, accusé de larcin, a été remis au 24 du courant. Cautionnement de $250.

Cour du juge Hillemberger.—P. Lacoste, N. Bacuié, E. Bouligny, G. Laudumier et F. Cohen sont cités à d'avoir voulu se battre en duel. Le juge a exigé des trois premiers un cautionnement de $500; les deux autres ont été mis en liberté sur parole.

Mme N. Langhorn, accusée de bris de paix, a donné un cautionnement de $100.

Le juge a condamné Fannie Williams et Mary Lewis accusées de bris de paix et de langage obscène à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

John Taylor et Mary Jordan, étaient accusés d'avoir troublé la paix et de s'être battus; le magistrat a acquitté Taylor et condamné Mary Jordan à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Amélia Giroux, accusée d'ivrognerie et de bris de paix, a été condamnée à une amende de $10 ou vingt jours de prison.

Jennie Smith, accusée de s'être servie d'expressions indécentes; Lilly Keys et Alice Miller, accusées d'ivrognerie, ont été condamnées à une amende de $5 ou dix jours de prison.

Le juge a condamné à $2 50 d'amende ou cinq jours de prison; Thomas Augustin mentionné ailleurs.

John Lewis et Ernestine Kant, accusés d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène, ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison.

Charles E. Williams, déclaré atteint d'aliénation mentale, a été envoyé à la prison de paroisse en attendant que le médecin de la ville se prononce sur son état. C'est celui qui, depuis quelques temps, suivait sans cesse le Capt. Bachemin, et qui a fini par l'accoster, dimanche, en lui disant: je veux vous tuer, car vous avez plus la vitalité de mon cœur," et en tirant de son poche un rasoir dont par bonheur, il n'a pas pu se servir.

—Le gouverneur a signé, hier, la sentence de mort de Robert Robertson, qui a tué Eugène Bell, dans la paroisse St Landry, celle de Gustave Breaux, qui a tué Jean Cazo, dans la paroisse West Baton Rouge. Les décollations devront avoir lieu le 2 avril, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi.

Départ. M. Edouard Marx, de la maison de commerce Marx Bros., est parti dimanche dernier, pour New York, où il se propose de faire d'importants achats pour la saison prochaine.

Nomination.—Son Excellence le gouverneur Wiltz vient de nommer de son état-major M. Chas. A. Lerundon avec le grade de major.

Arrestation de Petrig.—M. Boylan, chef de la police, a été informé, par voie télégraphique, qu'Henri Petrig qui avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité et s'était évadé du pénitencier de Baton Rouge, a été arrêté à Cincinnati.

On se souvient sans doute de ce personnage qui a fait tant de bruit dans notre ville à la même époque que Bertin, Capdeville et d'autres célébrités.

Il avait été envoyé au pénitencier pour s'être introduit, dans la nuit du 12 février 1872, chez le Dr Samuel Choppin, avec lequel il avait eu une lutte désespérée et qu'il avait blessé.

Au bout de quatre ans de détention, il s'était échappé du pénitencier. Le gouverneur Wiltz l'a fait réclamer.

Paragraphes.—George Washington, homme de couleur, et John Fuller ou Chicken John, blanc, se sont pris de querelle au café de Théodore Anderson, coin de rues Laurel et Sixième; des paroles il en sont venus aux voies de fait, et Chicken John a reçu un coup de poignard au côté gauche. Le Dr. Mitchell dit qu'il n'y a pas danger de mort. Washington s'est enfui.

—E. B. Chambers accuse Jamies Brown et William Johnson de tenir une maison de jeu—"banko house"—au No 16 de la rue St-Charles. Il ajoute que Brown, qui l'avait rencontré dans un salon de barbier, l'a attiré dans l'établissement, où il a perdu sept cent piastres. John son protesté de son innocence et déclare qu'il ne se trouvait pas dans la maison lorsque Chambers y était. Les inculpés ont fourni un cautionnement.

—Le sergent Rowley, de la station du port, aidé du caporal Woodwérth et de l'officier Harman, a arrêté quatre des principaux nègres (longshoremen) qui ont essayé d'empêcher certains journaliers de décharger le bateau à vapeur Will C. Kyle, amarré au pied de la rue Poydras.

—Paul Droman, âgé de 14 ans, domicilié au No 273 de la rue d'Orléans, en jouant avec un pistolet, a eu la main droite et le mollet de la jambe droite percés par une balle. Les blessures sont douloureuses, mais n'ont pas de gravité.

—L'administrateur Collins et le vapeur Brown ont été informés que la levée du pied de la rue Scrapure a grand besoin de réparation.

—Jimmy Sanders et Frank Tiffany, que C. Syral avait fait arrêter, en les accusant de lui avoir donné un malement un mare faux, avalent, le premier un *brass* bouché en gantelet en cuivre, le second un revolver.

—Dimanche, après-midi, le pont de la rue Magnolia, qui avait été ouvert à trois heures, afin de laisser passer une goélette, n'a plus été fermé, et les piétons ont été forcés de payer aux bateliers cinq cents pour traverser le Nouveau Canal.

—M. L. C. Rolle, ex président, M. H. Hotzell, vice-président, M. F. J. Duffy, secrétaire aux archives, M. W. S. Frazier, secrétaire aux finances, M. D. Magner, trésorier, M. P. W. Thiel, régisseur du Garrick Dramatic Club, qui vient de se former.

—Confirmant à une résolution de citoyens de la Louisiane qui sont partisans de la candidature du général Winfield Scott Hancock à la présidence des Etats-Unis, et désirent la voir poser par la Convention démocrate nationale, M. John McEnery, chairman de l'assemblée qui a eu lieu le 13 du courant, a chargé MM. Isaac Patton, Thomas H. Handy, Charles Macready, Charles Byrne, H. F. Kenner, A. H. Isaacson, H. D. Ogden et Louis St-Martin, d'Orléans, W. A. Robertson, de St-Landry, Thomas Y. Aby, d'Ouachita, E. E. Kidd, de Jackson, J. H. Cengrove, de Natchitoches, J. M. Martin, de St-Landry, W. E. Strong, de Winn, Léon Jastrzemski, de Bâton Rouge, J. L. Brent, d'Ascension, et R. H. Lusbett, de Rapides, d'organiser des associations dans les villes et dans l'Etat.

Quelques heures plus tard, sa femme vint le voir. Comme il grelottait sous ses habits trempés, l'officier lui permit d'aller changer de vêtements. Moran sortit de la cellule suivi de sa compagne et d'un ami et fut chez lui, dans la rue St-Thomas. A peine était-il entré dans la maison, qu'il s'empara d'un rasoir et essaya de se couper la gorge; il n'y réussit pas, mais se fit une horrible entaille à la joue. On le transporta à l'hôpital. La blessure n'est pas grave.

Identification. — Le Sénat a ratifié les nominations suivantes, faites par le gouverneur:

John Jastrzewski, Wm Annis, Harvey, Scofield, Joseph Larquide et Henry Jones, directeurs de l'institution des Sourds et Muets, de Bâton-Rouge;

H. M. Favrot, W. H. Goodale, Ed. W. Willis, J. West, McMain, Robert Morris, directeurs de l'institution des Aveugles, de Bâton-Rouge;

Félix Gilbert, notaire public de la paroisse Assomption!

Joseph H. Posey, greffier de la cour de district de la paroisse Jackson, en remplacement de J. P. Tatum, qui a quitté a paroisse.

John A. Currie, G. LeGardeur jr., A. Hero jr., J. F. Coffey, F. D. Saghers, Robert J. Ker, Amédée Ducatel, Eusèbe Bouny, Théodule Buisson, Wm. J. Castell, J. D. Taylor, A. J. Lewis, E. R. Hogan, G. W. Christy, Octave Morel, Charles T. Soulet, Michel V. Déjean, Charles Rolle, J. F. Meunier, Anatole A. Ker, A. D. Doriocourt, Marcel T. Ducros, Abel Dreyfus, Joseph A. Quintero, A. Pitot jr., Alfred Ingraham, Alphonse Barnett, O. De Armas, James Fahey, Joseph Cavillier, W. A. Bienvenu, Art. Doriocourt, Jules Mossy, Paul J. Théard, A.S. Becks, Charles M. Emerson, notaires de la paroisse d'Orléans;

F. Marcellin et J. L. Gruces, notaires de la paroisse Pointe Coupée;

Samuel J. McClure, notaire de la paroisse Jefferson;

Henry Bieltuewiez, notaire de la paroisse Avoyelles;

Carey E. Blanchard, constable du ward Cotile, paroisse Rapides, en remplacement de J. D. K. Woodard, démissionnaire.

Cours de district.—A la deuxième cour, la succession de Michael Lawton Meade est ouverte.

— A la quatrième cour, dans le procès de MM. Vincent et Cie. contre M. Isidore Levy et autres, le juge a rendu un jugement contre M. Isidore Levy pour la somme de $306 09 avec 8 0/0 d'intérêt à dater du 8 novembre 1879. Il rendra un décret le 29 de ce mois, quant aux autres défendeurs.

—A la sixième cour, M. Martin Williams réclamait, de M. W. E. Huger, la somme de $424 75 montant de chèques datés du 11 septembre 1879 et tirés sur la National Bank. Le juge lui a donné gain de cause.

Dans le procès de M. P. P. J. Martin contre M. Jules Aldigé, jugement a été rendu en faveur du demandeur pour la somme de $2640.

Dans cas celui de M. Anthony Kiefer et de sa femme contre M. Alphonse Walz, le juge Rightor a repoussé la demande d'une nouvelle audition de cause.

Cour du juge Sheehan.—Eliza Cunningham et H. Ramos, accusés de voies de fait, ont dû fournir un cautionnement de deux cent cinquante piastres, en attendant l'instruction.

L'interrogatoire de Sep. Stephens, accusé de larcin, a été remis au 24 du courant. Cautionnement de $250.

Cour du juge Hillemberger.—P. Lacoste, N. Bacuié, E. Bouligny, G. Laudumier et F. Cohen sont cités à d'avoir voulu se battre en duel. Le juge a exigé des trois premiers un cautionnement de $500; les deux autres ont été mis en liberté sur parole.

Mme N. Langhorn, accusée de bris de paix, a donné un cautionnement de $100.

Le juge a condamné Fannie Williams et Mary Lewis accusées de bris de paix et de langage obscène à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

John Taylor et Mary Jordan, étaient accusés d'avoir troublé la paix et de s'être battus; le magistrat a acquitté Taylor et condamné Mary Jordan à une amende de $5 ou à dix jours de prison.

Amélia Giroux, accusée d'ivrognerie et de bris de paix, a été condamnée à une amende de $10 ou vingt jours de prison.

Jennie Smith, accusée de s'être servie d'expressions indécentes; Lilly Keys et Alice Miller, accusées d'ivrognerie, ont été condamnées à une amende de $5 ou dix jours de prison.

Le juge a condamné à $2 50 d'amende ou cinq jours de prison; Thomas Augustin mentionné ailleurs.

John Lewis et Ernestine Kant, accusés d'ivrognerie, de bris de paix et de langage obscène, ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison.

Charles E. Williams, déclaré atteint d'aliénation mentale, a été envoyé à la prison de paroisse en attendant que le médecin de la ville se prononce sur son état. C'est celui qui, depuis quelques temps, suivait sans cesse le Capt. Bachemin, et qui a fini par l'accoster, dimanche, en lui disant: je veux vous tuer, car vous avez plus la vitalité de mon cœur," et en tirant de sa poche un rasoir dont par bonheur, il n'a pas pu se servir.

—Le gouverneur a signé, hier, la sentence de mort de Robert Robertson, qui a tué Eugène Bell, dans la paroisse St Landry, celle de Gustave Breaux, qui a tué Jean Cazo, dans la paroisse West Baton Rouge. Les décollations devront avoir lieu le 2 avril, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi.

Départ. M. Edouard Marx, de la maison de commerce Marx Bros., est parti dimanche dernier, pour New York, où il se propose de faire d'importants achats pour la saison prochaine.

Nomination.—Son Excellence le gouverneur Wiltz vient de nommer de son état-major M. Chas. A. Lerundon avec le grade de major.

Arrestation de Petrig.—M. Boylan, chef de la police, a été informé, par voie télégraphique, qu'Henri Petrig qui avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité et s'était évadé du pénitencier de Baton Rouge, a été arrêté à Cincinnati.

On se souvient sans doute de ce personnage qui a fait tant de bruit dans notre ville à la même époque que Bertin, Capdeville et d'autres célébrités.

Il avait été envoyé au pénitencier pour s'être introduit, dans la nuit du 12 février 1872, chez le Dr Samuel Choppin, avec lequel il avait eu une lutte désespérée et qu'il avait blessé.

Au bout de quatre ans de détention, il s'était échappé du pénitencier. Le gouverneur Wiltz l'a fait réclamer.

Paragraphes.—George Washington, homme de couleur, et John Fuller ou Chicken John, blanc, se sont pris de querelle au café de Théodore Anderson, coin de rues Laurel et Sixième; des paroles ils en sont venus aux voies de fait, et Chicken John a reçu un coup de poignard au côté gauche. Le Dr. Mitchell dit qu'il n'y a pas danger de mort. Washington s'est enfui.

—E. B. Chambers accuse Jamies Brown et William Johnson de tenir une maison de jeu—"banko house"—au No 16 de la rue St-Charles. Il ajoute que Brown, qui l'avait rencontré dans un salon de barbier, l'a attiré dans l'établissement, où il a perdu sept cent piastres. John son protesté de son innocence et déclare qu'il ne se trouvait pas dans la maison lorsque Chambers y était. Les inculpés ont fourni un cautionnement.

—Le sergent Rowley, de la station du port, aidé du caporal Woodwérth et de l'officier Harman, a arrêté quatre des principaux nègres (longshoremen) qui ont essayé d'empêcher certains journaliers de décharger le bateau à vapeur Will C. Kyle, amarré au pied de la rue Poydras.

—Paul Droman, âgé de 14 ans, domicilié au No 273 de la rue d'Orléans, en jouant avec un pistolet, a eu la main droite et le mollet de la jambe droite percés par une balle. Les blessures sont douloureuses, mais n'ont pas de gravité.

—L'administrateur Collins et le vapeur Brown ont été informés que la levée du pied de la rue Scrapure a grand besoin de réparation.

—Jimmy Sanders et Frank Tiffany, que C. Syral avait fait arrêter, en les accusant de lui avoir donné un malement un mare faux, avalent, le premier un *brass* bouché en gantelet en cuivre, le second un revolver.

—Dimanche, après-midi, le pont de la rue Magnolia, qui avait été ouvert à trois heures, afin de laisser passer une goélette, n'a plus été fermé, et les piétons ont été forcés de payer aux bateliers cinq cents pour traverser le Nouveau Canal.

—M. L. C. Rolle, ex président, M. H. Hotzell, vice-président, M. F. J. Duffy, secrétaire aux archives, M. W. S. Frazier, secrétaire aux finances, M. D. Magner, trésorier, M. P. W. Thiel, régisseur du Garrick Dramatic Club, qui vient de se former.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

Ouragan au nord de la Nile-Orléans.

A minuit et demi nous avons reçu l'avis suivant du télégraphe:

A l'heure dépêche n'a été reçue depuis 10 heures. Tous les fils télégraphiques sont renversés."

Le naufrage du Montana.

Londres 15—D'après les derniers avis reçus du vapeur Montana échoué, l'avant du navire est sur le rocher; l'arrière est à flot. Le premier compartiment est plein d'eau. Trois remorqueurs ont été envoyés de Liverpool à son secours. Le capitaine Price, surintendant de la ligne Guion est sur la côte du désastre et va essayer de sauver le navire. En cas de perte du bâtiment on compte sauver le chargement, surtout les bestiaux. Les officiers et l'équipage se sont fort bien conduits.

Demande de réformes en Russie.—Ce que pense la presse russe du refus d'extradition de Hartmann.

St. Pétersbourg, 14—Le Golos publie un article passablement hardi pour un journal russe, et dans lequel il réclame des réformes comme la seule arme à opposer à la rédition et à l'anarchie.

On lit dans le journal de St-Pétersbourg: le jour même où le cabinet français a refusé de livrer Hartmann aux autorités russes, le président du conseil, M. de Freycinet avait était informé de l'arrivée à Paris de documents qui donnaient des preuves indubitables de la complicité de Hartmann dans l'explosion de Moscou. Cette décision dit-il, est fort regrettable, attendu qu'elle semble être un encouragement à l'assassinat.

Entente probable entre le Vatican